

Charte d'utilisation de l'outil EVADES

1. Accès à l'outil EVADES

L'accès à l'outil d'auto-évaluation EVADES est conditionné par l'adhésion à la présente charte et le respect de ses dispositions. Il peut également être conditionné par l'adhésion au règlement intérieur de la structure d'accueil.

La validation de l'inscription est à la discrétion de l'Administrateur de l'outil. L'identifiant est composé du mail du l'Usager et d'un mot de passe connu de lui seul.

Le **droit d'accès** de chaque Usager est **personnel, incessible et temporaire**. Il fait l'objet d'un renouvellement annuel tacite. Il disparaît dès que son titulaire ne répond plus aux critères de la présente charte, et, éventuellement, dans le cas des sanctions prévues à l'article 3.

Si l'accès était limité par le navigateur utilisé par l'Usager du fait d'un problème de compatibilité technique, l'Administrateur n'en serait tenu responsable. L'Usager devra alors utiliser un navigateur standard pour accéder à l'outil.

2. Conditions générales d'utilisation de l'outil EVADES

2.1. Identification de l'Usager

2.1.1. Identification personnelle

L'Usager communique ses coordonnées exactes ainsi que les coordonnées de l'établissement auquel il est rattaché et sa fonction exacte au sein de celui-ci à l'Administrateur qui doit les conserver.

L'Usager doit déclarer son statut de chargé de projet ou d'auditeur, statut qui sera ou non validé par l'Administrateur. A noter qu'un seul chargé de projet pourra être référencé pour chaque établissement, sauf acceptation de l'Administrateur.

L'Usager s'engage à informer l'Administrateur de toute modification concernant sa situation, notamment en cas de changement d'entité.

2.1.2. Données d'identification de l'Usager

L'accès aux services par l'Usager est conditionné par l'utilisation de procédés d'identification et notamment d'identifiants et de codes d'accès.

Ces données sont personnelles et confidentielles. L'identifiant est composé du mail du l'Usager et d'un mot de passe connu de lui seul.

L'Usager est seul responsable de la conservation confidentielle de son identifiant et de son mot de passe et de toute utilisation qui pourrait en être faite.

L'Usager s'engage à ne jamais utiliser les données d'identification d'un autre Usager pour accéder aux services. Sur demande à l'inscription, l'Administrateur pourra valider l'inscription d'un second chargé de projet.

L'Usager ne doit jamais quitter un poste de travail sans se déconnecter (sans fermer sa session de travail). Si l'Usager ne se déconnecte pas, ses données personnelles restent accessibles par tout Usager. Il reste alors responsable

d'éventuels faits commis par une tierce personne et issus de la non fermeture de sa session de travail.

L'Administrateur peut résilier l'accès et effacer les données d'identification de l'Usager, sans avertissement, s'il ne s'est pas connecté aux services pendant un délai de 12 mois fixé par l'Administrateur.

2.2. Restrictions d'usage

2.2.1. Respect des normes légales

La quantité et la facilité de circulation des informations et des contenus sur Internet ne doivent pas faire oublier la nécessité de respecter la législation. Internet, les réseaux et les services de communication en ligne ne sont pas des zones échappant au droit.

L'utilisation de l'outil et la teneur des données saisies doivent être conformes aux normes légales françaises. Sont notamment interdits :

- l'atteinte à la vie privée d'autrui et l'utilisation des données personnelles d'une personne sans son autorisation ;
- la diffamation et l'injure ;
- les atteintes aux bonnes mœurs et à l'ordre public ;
- l'utilisation ou la copie d'une œuvre de l'esprit en violation des prérogatives des titulaires des droits d'auteurs (par exemple : un morceau de musique, une photographie, un livre, un site web) ;
- l'utilisation d'un objet soumis aux droits voisins en violation des prérogatives des titulaires des droits voisins (par exemple : interprétation d'un artiste-interprète, enregistrement d'un producteur, émission de télévision) ;
- l'utilisation d'un logiciel sans l'autorisation de son auteur ;
- le contournement d'une mesure technique de protection ;
- la contrefaçon d'une marque ;
- l'incitation à la consommation de substances interdites ;
- la provocation de mineurs à commettre des actes illicites ou dangereux, le fait de favoriser la corruption d'un mineur, l'exploitation à caractère pornographique de l'image d'un mineur, la diffusion de messages à caractère violent ou pornographique susceptibles d'être perçus par un mineur ;
- la provocation aux crimes et délits et la provocation au suicide, la provocation à la discrimination, à la haine notamment raciale, ou à la violence ;
- l'utilisation de contenus susceptibles de porter atteinte au respect et à la dignité de la personne humaine, à l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- l'apologie de tous les crimes, notamment meurtre, viol, crime de guerre et crime contre l'humanité ; la négation de crimes contre l'humanité.

2.2.2. Limitations conventionnelles

L'utilisation de l'outil et les données saisies doivent être conformes aux valeurs fondamentales françaises et, en particulier, aux principes de neutralité religieuse, politique et commerciale.

2.3. Confidentialité, validité et diffusion des contenus

Les études réalisées par l'Usager dans le cadre de l'utilisation de l'outil ont vocation à être protégées. Néanmoins, cet outil a également vocation à participer à la mise en place d'un processus de labellisation et qui, ainsi, pourrait permettre les audits externes par les personnes compétentes. D'autre part, certains partenaires de l'équipe projet demandent à pouvoir accéder aux données et résultats. L'Usager est libre d'accepter ou non, il devra pour cela cocher ou non les mentions y faisant référence.

D'une manière générale l'ensemble des contenus proposés devra comporter autant que possible l'ensemble des éléments nécessaires à l'analyse de leur validité juridique (auteur, source d'origine, qualité de l'auteur, date de publication), ainsi que des précisions quant au caractère de chaque document (original ou adaptation, nature des modifications apportées).

2.4. Utilisation correcte de l'outil

L'Usager s'engage à effectuer une utilisation convenable de l'outil, afin d'en éviter la saturation ou la détérioration et de ne pas porter atteinte à la bonne marche de l'outil. A fortiori, il s'interdit tout comportement déloyal et/ou préjudiciable.

Dans cet esprit, il s'engage notamment à :

- ne pas développer, installer ou copier des programmes destinés à contourner la sécurité, saturer les ressources ;
- ne pas introduire des programmes virus, espions, ou nuisibles.

2.5. Disponibilité des services

L'Administrateur définit les dates et horaires durant lesquels il réalisera les actions de maintenance de l'outil. Les aléas tant humains que techniques peuvent l'amener à suspendre, reporter ou interrompre un service ou une activité initialement programmée, sans que cela puisse engager sa responsabilité.

L'Administrateur s'engage à assurer la disponibilité et la maintenance de l'Outil pendant 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2013. Cet engagement pourra être reconduit selon accord entre les parties à l'initiative de l'Outil sans que l'Usager n'en soit tenu informé.

2.6. Sauvegarde des données de l'Usager

L'Outil offre la possibilité de stocker des données et des documents sur le système, l'Administrateur peut fixer une quantité maximale à ne pas dépasser par l'Usager.

L'Administrateur ne garantit ni la disponibilité ni l'intégrité des données déposées par l'Usager sur son système au-delà de la période de 4 ans (cf. article 2.5).

L'Administrateur s'engage à ne pas porter atteinte à la confidentialité des données entrées sur l'Outil et met en place des mesures destinées à garantir cette

confidentialité vis-à-vis des tiers. Toutefois l'Administrateur ne peut garantir l'inviolabilité du système.

L'Administrateur peut, sans prévenir l'Usager, effacer tout ou partie des données auxquelles l'Usager n'aura pas accédé pendant un délai fixé par l'Administrateur.

2.7. Données à caractère personnel (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'inform atique, aux fichiers et aux libertés)

2.7.1. Acceptation par l'Usager de la collecte et du traitement de ses données

L'Usager autorise l'Administrateur à collecter des données nominatives le concernant et à les traiter pour les finalités suivantes :

- l'accomplissement de ses missions telles que définies par son statut ;
- l'accomplissement de ses obligations légales lorsqu'il met en place une activité réglementée, comme par exemple celle d'hébergement ;
- le contrôle du respect par l'Usager des obligations découlant de la Charte de d'Utilisation.

2.7.2. Droit d'accès et de rectification

L'Usager, justifiant de son identité, peut exiger du responsable du traitement que soient portées à sa connaissance les données le concernant et que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, les données à caractère personnel le concernant, qui sont inexacts, incomplètes.

2.8. Responsabilité de l'Administrateur

L'Administrateur n'apporte aucune garantie quant au caractère licite, véridique ou inoffensif des contenus que l'Usager serait amené à rencontrer lors de l'utilisation de l'Outil.

L'Administrateur ne saurait être tenu pour responsable du contenu émis par les usagers suite à l'utilisation de l'Outil.

L'Usager est seul responsable des données d'entrée et de l'usage des données de sortie dans le cadre de l'utilisation de l'Outil.

3. Contrôles et sanctions

3.1. Teneur des moyens de contrôle

L'Administrateur peut disposer des moyens techniques suivants pour procéder à des contrôles de l'utilisation de l'Outil :

- consulter la mémoire cache ;
- contrôler les flux ;
- limites d'accès au serveur proxy ;
- contrôle des données de connexion et suivi de l'utilisation des différents postes.

Il garantit l'Usager que seuls ces moyens de contrôle sont mis en œuvre.

Ces contrôles techniques peuvent être effectués, dans un souci :

- soit, de protection des Usagers et des Etablissements d'Enseignement Supérieur eux-mêmes ;
- soit, de sécurité du réseau et/ou des ressources informatiques ;
- soit, de vérification de l'utilisation de l'Outil.

3.2. Responsabilité de l'Usager

L'Usager est responsable de ses agissements lorsqu'il utilise l'Outil et notamment des usages des données ou des dommages causés à des tiers.

L'Usager garantit l'Administrateur contre toute action qui serait engagée à son encontre, ou toute plainte qui serait déposée contre lui, par un tiers, du fait de l'utilisation de l'Outil par lui-même, ou par un tiers utilisant ses données personnelles d'identification.

Cette garantie couvre toute somme que l'Administrateur serait tenu de verser à quelque titre que ce soit, y compris les honoraires d'avocat et frais de justice reconnus ou prononcés.

3.3. Suspension, restriction ou résiliation de l'accès

Lorsqu'il constate une utilisation contraire à la présente charte, l'Administrateur peut décider une suspension, une restriction, voire une résiliation de l'accès à l'Outil.

3.4. Poursuites civiles et pénales

En toutes hypothèses, l'Usager qui contreviendrait à la présente charte s'exposerait aux poursuites civiles et pénales prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

4. Modifications ultérieures de la charte.

L'Usager accepte dès à présent les modifications ultérieures qui pourraient être apportées à la présente charte du fait des évolutions législatives et technologiques.